

ANTIOPE Nathalie
CIM-CREDAM / Université Paris III
nathalicantiope@gmail.com

L'ethnodiscursivité radiophonique comme révélateur de télescopages linguistiques.

Le cas des Départements français d'Amérique

Les Mondes créoles de la *Méditerranée Caraïbienne* que sont les Départements français d'Amérique (la Guadeloupe et la Martinique en particulier) sont caractérisés par une situation linguistique de bilinguisme diglossique c'est-à-dire par la coprésence et l'usage alterné de deux systèmes de langues, le créole et le français, au sein d'une même communauté sociolinguistique. Dans cette perspective, en tant que média de l'oralité, de la conversation et de la proximité, le média radiophonique se révèle être une sorte de laboratoire privilégié permettant d'observer les processus de contact, voire d'interpénétration, de ces deux codes dans la vie quotidienne des locuteurs. Ces processus s'actualisent lors des interactions radiophoniques entre les animateurs et les auditeurs via le recours à l'alternance codique (Gumperz 1989), aux emprunts et pratiques transcodiques (Lüdi & Py 1997), symptomatiques du caractère instable et évolutif de ces formes linguistiques. Considérant que les phénomènes linguistiques sont interreliés aux faits socioculturels et identitaires (Costalat-Founeau 2001), notre propos s'attachera à montrer, à travers la notion d'*ethnodiscours linguistiques*, que l'analyse des discours radiophoniques permet de mettre en lumière de façon inédite l'émergence d'un « parler ordinaire » créole dans les Départements français d'Amérique ; précipité linguistique issu de la rencontre des langues créole et française.

BARNECHE Sophie
IUFM de la Guyane – CELIA UMR 8133
sophiebarneche@yahoo.fr

Variation et contact français-créoles en Guyane.

Analyse d'échanges plurilingues entre jeunes Haïtiennes de Cayenne

Nous proposons ici, s'inscrivant dans le champ de réflexion portant sur les relations français-créole (Prudent 1981, 1993 ; Chaudenson 2003...) et dans un vaste champ de recherche sur les contacts de langues en Guyane française (Goury 2005 ; Léglière 2005 ; Alby 2007 ; Migge 2003, 2007), et se présentant comme un travail exploratoire portant sur les contacts entre français, créole haïtien et éventuellement les autres créoles à base lexicale française en présence, l'analyse d'un corpus composé d'un échange entre jeunes haïtiennes nées en Guyane ou arrivées récemment, de sa transcription à plusieurs voix et d'un entretien semi-dirigé avec ces mêmes jeunes filles. Nous examinerons au travers de l'analyse multi-dimensionnelle de cet échange plurilingue, les modalités du mélange codique (Milroy & Muyskens 1991, 2002 ; Myers-Scotton 1993 ; Auer 1999) et l'éventuelle interpénétration des systèmes dans leurs composantes lexicale, syntaxique et phonologique.

L'analyse posera aussi la question des frontières entre créoles et langue source, la transcription à plusieurs voix donnant différents éclairages aux potentielles « zones d'indécidabilité linguistique » (Bordal & Ledegen 2007) de ces productions plurilingues. Cette question sera notamment abordée au travers des données phonologiques et de l'apport que celles-ci peuvent fournir à l'étude syntaxique.

CARPOORAN Arnaud
Université de Maurice
acarpoor@uom.ac.mu

Quelques variétés sociolectales du français de Maurice

(résumé à venir)

CHABOT Alex
University of Virginia
amc8m@virginia.edu

L'accent tonique dans le français méridional: traces du substrat provençal

Dans le cadre établi par Nespor et Vogel (1986), qui a inspiré de nombreux travaux ultérieurs, il existe dans les langues du monde un système hiérarchique qui organise les structures phonologiques. Tout comme la syllabe se compose de segments, et le pied métrique se compose de syllabes, il existe une structure qui se compose de pieds métriques, le mot phonologique, qui son tour s'emboîte dans des structures plus larges

jusqu'au niveau des énoncés. Cette théorie propose en fait sept niveaux prosodiques, dont nous chercherons à établir la pertinence pour le français du midi.

Une différence saillante entre le français de référence et le français du midi est que ce dernier ne semble pas être une langue à accent déterminé comme le français de référence, mais plutôt une langue où il existe, au moins en partie, un accent libre comme dans le provençal. L'étude présente élabore donc une analyse de l'hierarchie prosodique qui rend compte de l'influence du provençal, en comparant les structures analogues des deux langues. On parvient ainsi à mieux comprendre certains phénomènes concernant la réalisation de l'accent tonique en français du midi, surtout au niveau de la phrase.

Référence :

Nespor, Maria & Vogel, Irene, 1986, *Prosodic Phonology*, Dordrecht, Foris.

CHAUDENSON Robert
Université de Provence
robert.chaudenson@free.fr

Créolisation & variation

Le titre même de ce colloque « *La variation du français dans les aires créolophones et francophones* » englobe trois espaces scientifiques différents. On peut y inclure d'abord, si l'on peut dire, l'histoire même de la créolisation et de l'émergence des aires créolophones actuelles ; ensuite, un mode de fondation et/ou de validation de toute théorie de la créolisation ; enfin, l'illustration des formes majeures de la variation linguistique, qu'il s'agisse du français lui-même, dans ses variétés centrales ou marginales, comme des créoles eux-mêmes.

Les études de la variation du français sont sans doute les seules qui bénéficient de conditions d'étude si exceptionnelles qu'on pourrait rapprocher de celles qui auraient pu être mises en place dans une véritable expérience linguistique conçue *ex nihilo* pour l'étude de l'action de divers facteurs ; curieusement, les autres grandes langues européennes de colonisation que sont l'anglais et le portugais ne sont pas trouvées dans les mêmes situations.

En effet, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, notre langue a été transportée aux quatre coins du monde, où du fait de la diversité des contextes et des évolutions ultérieures, elle a pu soit se conserver sous des formes archaïques, proches de celles qu'elle avait au départ (comme dans la « patois » de Saint-Barthélemy), soit se maintenir dans des contextes eux-mêmes divers de variation interdialectale et interlinguistique (comme dans les français d'Amérique du Nord), soit évoluer en systèmes linguistiques nouveaux comme les créoles ; ces derniers idiomes sont restés en interaction permanente, plus ou moins intense, avec le français, ce qui naturellement a conduit, à nouveau, à des variations et des inter-changements de l'un comme des autres.

CHERIGUEN Foudil
Université de Bejaia
cheriguenf@yahoo.fr

LEROY Sarah
UMR 7114 MoDyCo
sarah.leroy@u-paris10.fr

Les voyelles nasales du français en Algérie

Parmi les variantes phonétiques et phonologiques du français parlé par les locuteurs algériens on s'intéresse à celle qui porte sur la réalisation des voyelles nasales. Si dans les productions orales algériennes [ɛ̃] est généralement bien distinct, on note un certain flottement dans la réalisation des nasales [ã] et [ɔ̃], tendant à se confondre en une nasale plutôt moyenne et peu arrondie, ou encore semblant interchangeable (ce qui apparaît même à l'écrit avec des confusions entre, par exemple, *angle* et *ongle*, *savant* et *savon*, *disant* et *disons*).

Notre étude s'appuiera sur deux enquêtes PFC menées en Algérie, l'une dans une région kabylophone, l'autre dans une région arabophone.

Nous présenterons tout d'abord le phénomène, analysé selon trois facteurs :

- un facteur linguistique, l'entourage phonologique et morphologique des nasales
- un facteur situationnel, les registres (lectures ou conversations)
- des facteurs sociologiques, l'âge et le type de scolarisation des locuteurs

Nous proposerons ensuite de mettre en parallèle les réalisations de ces nasales avec celles des autres paires vocaliques du français d'une part, et avec les systèmes phonologiques des langues maternelles algériennes d'autre part, où le mode d'articulation privilégie la longueur de la voyelle au détriment de son aperturage. Nous tirerons de cette étude quelques conclusions plus générales, d'ordre linguistique et sociolinguistique, sur la prononciation du français en Algérie.

COTE Marie-Hélène
Université d'Ottawa
mhcote@uottawa.ca

L'allongement des voyelles finales en français laurentien

Par les variétés de français, le français laurentien (québécois) se démarque par la complexité de ses variations de longueur vocalique, à la fois contrastives et contextuelles. D'une part, le français laurentien maintient des contrastes de longueur, non réductibles à des oppositions de timbre, pour un large ensemble de voyelles (ex. *sirôp* [i:] vs *girafe* [i]; *léger* [e:] vs *Réjean* [e]; *passion* [a:] vs *patient* [a]). D'autre part, l'allongement contextuel s'observe dans une plus grande variété de contextes phonologiques et morphologiques (Côté 2008). Le contexte d'allongement privilégié est la position pénultième, qui comprend à la fois la position pénultième de mot (ex. *maudit* [mo:di]) et la position pénultième de groupe mais finale de mot (ex. *mot dit* [mo:di]). Ces deux contextes d'allongement sont généralement confondus (ex. Walker 1984) mais ils n'ont en fait pas les mêmes propriétés. Nous nous pencherons ici sur l'allongement final de mot, qui reste à peu près inexploré. Nous établirons les contraintes segmentales, lexicales, prosodiques et syntaxiques qui s'y appliquent et en explorerons les conséquences pour la structure du système vocalique et prosodique du français laurentien.

DURAND Jacques
Université de Toulouse 2
jacques.durand@univ-tlse2.fr

LAKS Bernard
Université de Paris-X
Bernard.Laks@u-paris10.fr

LYCHE Chantal
Université d'Oslo & Tromsø
chantal.lyche@ilos.uio.no

Phonologie du français contemporain: avancées et perspectives

Le projet *Phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure* (www.projet-pfc.net) a permis la création d'un corpus de référence unique en son genre, en partie grâce à la comparabilité des données qu'il autorise (Durand, Laks & Lyche 2002, 2009). Après une brève présentation du projet, de ses enjeux, de sa méthodologie et de son site, nous ferons le bilan des 10 ans de son existence. La couverture géographique des enquêtes, sans prétendre être complète, présente un large panorama du monde francophone en Europe et au-delà. Les différents groupes de chercheurs associés au projet ont su tiré profit de l'homogénéité de la base pour entreprendre des études acoustiques fines sur les systèmes vocaliques, des travaux sur la reconnaissance automatique de la parole, des travaux sur la perception d'accent et sur la prosodie. Le corpus, par sa richesse thématique, se prête également à une exploitation pédagogique dont la première phase est maintenant achevée (Detey, Durand, Laks & Lyche 2009). Nous envisagerons également les nouveaux défis que nous nous sommes lancés, suggérerons quelques nouvelles pistes pour l'étude de ce corpus aux facettes multiples et entièrement ouvert à l'ensemble de la communauté.

Références

- Detey, S., Durand, J., Laks, B. et Lyche, C. (Eds.), à paraître 2009, *Le français parlé contemporain dans ses variétés. Ressources pour l'étude du français*, Paris, Ophrys.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche, C., « La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure », in C. Pusch & W. Raible (Eds.) (2002), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- Durand, J., Laks, B. & Lyche C. (Eds.), à paraître 2009, *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Hermès.
-

EYCHENNE Julien
Simon Fraser University
jeychenne@gmail.com

COQUILLON Annelise
Université Toulouse 2
annelise.coquillon@univ-tlse2.fr

**Vers un étiquetage semi-automatique des corpus PFC :
méthodes et premiers résultats pour la liaison**

Dans cette communication, nous nous proposons de faire état de l'avancement de l'étiquetage semi-automatique des corpus PFC. L'étiquetage de l'oral retranscrit pose un certain nombre de problèmes spécifiques.

La chaîne de traitement que nous avons développée s'articule autour du TreeTagger (Schmid 1994, 1995), un étiqueteur probabiliste pour le français écrit, ainsi que d'une adaptation de l'étude pionnière d'Assié (2005) pour faire face aux spécificités de l'oral retranscrit (disfluences, répétitions, etc.) de manière à le rapprocher du français écrit.

Nous donnons tout d'abord une évaluation qualitative et quantitative de l'étiquetage de 3 enquêtes. Nous montrons ensuite comment le niveau d'étiquetage s'intègre dans la Plateforme PFC (Eychenne 2007) et présentons quelques résultats qualitatifs pour la liaison (dans les adjectifs antéposés, repérage des imparfaits, etc.). Nous finissons par évoquer les problèmes spécifiques posés par les variétés en contact où des phénomènes tels que l'alternance codique et l'emprunt représentent de véritables défis pour l'étiqueteur grammatical.

KLINGLER Thomas
Université de Tulane (Louisiane)
klingler@tulane.edu

La BDLP en Louisiane et les transcriptions

(résumé à venir)

LYCHE Chantal
Université d'Oslo et de Tromsø
chantal.lyche@ilos.uio.no

SKATTUM Ingse
Université d'Oslo
ingse.skattum@ikos.uio.no

**Identification d'accents en français du Mali :
ce que nous apprennent les tests de perception**

Dans le cadre du projet CFA (*Contemporary French in Africa and in the Indian Ocean*), qui adopte en partie le protocole PFC (Boutin, Lyche, Prignitz 2006), nous disposons de près de 50 locuteurs enregistrés, dont 12 entrés dans la base PFC. La sélection des locuteurs a pris en compte les 4 paramètres suivants indiqués en ordre décroissant d'importance : le niveau d'études, l'âge, la langue première et le sexe. Dans cette communication, nous envisagerons plus particulièrement les effets de la langue première sur le français de nos locuteurs. Les langues nationales parlées au Mali appartiennent à trois grandes familles de langues africaines (la famille Niger-Congo, la famille nilo-saharienne et la famille afro-asiatique), chacune étant représentée dans nos données. Ainsi nos locuteurs ont pour langue maternelle le bambara, le peul (fulfulde), le sénoufo (tous de Niger-Congo), le songhay (probablement nilo-saharien) ou le tamasheq (afro-asiatique).

Les locuteurs africains affirment régulièrement pouvoir détecter l'origine linguistique d'une personne qui s'exprime en français. Pour vérifier cette affirmation, nous avons entrepris une étude pilote et avons fait subir un test de perception à six auditeurs maliens. Le test consiste en l'audition d'une minute de parole spontanée de 14 locuteurs, au moins deux locuteurs de chacune des cinq langues mentionnées ci-dessus. L'objectif de ce test est de déterminer si un Malien est en effet capable de retrouver la langue maternelle d'un(e) compatriote et quelle est la nature des facteurs qui lui permettent cette identification : facteurs segmentaux, prosodiques, lexicaux ou syntaxiques.

Nous analyserons les réponses des six auditeurs et comparerons ces réponses à l'analyse phonologique des extraits sélectionnés pour audition.

MARTIN Philippe
Université Paris Diderot
philippe.martin@linguist.jussieu.fr

Variations des contours prosodiques de continuation majeure en français

On sait que les réalisations vocaliques régionales du français peuvent varier phonétiquement tout en assurant les mêmes relations d'opposition et de contraste à l'intérieur d'un même système phonologique. Il en est de même avec les contours mélodiques à l'endroit des syllabes accentuées qui assurent l'indication de la structure prosodique et qui présentent des variantes de réalisations relevant des caractéristiques régionales du français. Ces variations sont particulièrement remarquables pour les contours dits de continuation majeure, dont les variations de fréquence laryngée sont le plus souvent accompagnées d'une diphthongaison plus ou moins marquée de la voyelle accentuée supportant le contour. On peut observer ainsi des contours montants convexes, concaves, en palier, etc., caractéristiques de réalisations régionales spécifiques de la continuation majeure. On présentera les résultats d'une analyse instrumentale portant sur un corpus de phrases spontanées provenant essentiellement du corpus PFC, et incluant différentes villes ou régions telle que l'Île de France, le Jura, Marseille, la Suisse Romande, Bruxelles, la Wallonie, la Guadeloupe, l'Île Maurice et La Réunion. L'influence possible de réalisations de contours comparables avec des langues en contact sera également évoquée.

MASSOUMOU Omer
Université Marien Ngouabi (Congo)
omer.massoumou@gmail.com

Du traitement des particularismes phonétiques dans *Le français en République du Congo*, une relecture des choix opérés

Dans le cadre de la fabrication des inventaires lexicaux du français d'Afrique, le recours de la démarche différentielle est usuel. Les lexies sont généralement examinées à partir de leur forme et de leur contenu sémantique en suivant les prescriptions de l'Equipe IFA (1983). Cette orientation initiale ne prédispose pas souvent les auteurs à faire attention au niveau phonétique des mots. Pourtant les particularismes phonétiques caractériseraient une façon singulière de prononcer des mots par rapport au français central. Il est vrai que les Congolais ne prononcent pas les mots de la langue française comme les Français. En tenant compte de cette réalité, on serait tenté de dire que le niveau phonétique reste le plus important de l'analyse différentielle et par conséquent lui accorder un traitement conséquent.

Dans cette communication, je voudrais relire *Le français en République du Congo* pour apprécier le traitement accordé aux particularismes phonétiques. Après avoir montré que ce livre leur accorde peu de place, j'essaierai de justifier la dynamique des choix opérés. La non prise en compte des variétés phonétiques dépendrait-il d'un élan de véhicularisation qui annulerait les différences entre les variétés linguistiques nationales ? Correspond-elle à un problème de corpus oral ? Je voudrais par ces interrogations motiver des choix théoriques et méthodologiques qui nécessairement épousent les réalités de terrain.

MEISENBURG Trudel
Université d'Osnabrück (Allemagne)
tmeisenb@uos.de

Accents tonals et phrasage prosodique dans le discours spontané d'une locutrice bilingue (occitan/français)

Le contact persistant entre l'occitan et le français dans le Sud de la France a engendré toute une série de traits phonétiques distinguant le français méridional du français de référence, parmi lesquels on peut observer des traces dans l'intonation, non seulement du français régional, mais aussi de l'occitan. C'est à l'exploration de ces influences prosodiques réciproques qu'est consacré un projet de recherche que nous venons d'amorcer à l'université d'Osnabrück. Dans le cadre théorique du modèle auto-segmental et métrique, l'intonation de l'occitan sera systématiquement confrontée à celles de différentes variétés françaises ; entre autres, pour contribuer ainsi à éclaircir l'évolution prosodique de ces deux langues par rapport au latin et aux autres langues romanes.

Comme exemple du travail prévu, je présenterai deux petits extraits de conversation avec une locutrice bilingue ; dans l'un elle parle occitan, dans l'autre français. Seront analysées et comparées la distribution des prééminences et leur contribution à l'accentuation ainsi qu'au phrasage prosodique du discours spontané.

MORIN Yves-Charles
Université de Montréal
yves.charles.morin@umontreal.ca

L'évolution historique en français du Québec de l'adaptation phonique des voyelles nasalisées dans les emprunts à l'anglais

Le problème de l'adaptation phonique des emprunts est un problème classique de la linguistique historique qui fait intervenir de nombreux paramètres difficilement contrôlables, dont : l'étymologie populaire et les croisements analogiques, la congruité morphologique, l'influence de la graphie, les couches successives d'introduction au cours du temps, et la grammaticalisation des correspondances phoniques antérieures. Cette problématique a été profondément élargie depuis quelque temps par les travaux des phonologues pour lesquels les adaptations pouvaient aussi offrir des preuves empiriques « externes » permettant de valider les modèles théoriques. Deux grandes orientations ont été débattues (cf. en particulier *Special Issues on Loanword Phonology* – *Lingua* 16, 2006) selon que l'on considère que l'adaptation phonique résulte, à la base, de l'ajustement des représentations phonologiques (intériorisées par les sujets bilingues, les seuls à pouvoir contrôler les codes phonologiques des deux langues en contact) ou au contraire du filtre perceptuel (auditif) imposé par la phonologie de la langue réceptrice. Dans cette présentation, j'examinerai ces deux modèles à la lumière de l'adaptation des suites VNC (voyelle+consonne nasale+consonne) de l'anglais dans le français du Québec.

Selon les contextes, mais surtout le moment où se fait cette adaptation, la suite VN peut ou non être empruntée comme une voyelle nasale,

p. ex. ang. *punk* > fr. [põ:k] 'bois de mauvaise qualité' ou fr. [põŋk] (mouvement social contemporain), ang. *lumberjack* > fr. [løboerdʒak/lõmboerdʒak] 'bûcheron' ou ang. *bumper* > fr. [bõmpoer] 'pare-choc'.

On observe la voyelle nasalisée plus particulièrement (1) dans les emprunts anciens, (2) dans les régions du Québec où le bilinguisme est le plus faible, et (3) dans les contextes où la suite VN se réalise pratiquement ou complètement comme une voyelle nasale dans la langue source (Malécot, 1960).

Cette adaptation est conforme au modèle perceptuel et semble difficilement conciliable avec le modèle phonologique développé précisément pour cette situation de contact linguistique par Paradis et LaCharité (2008), modèle dans lequel ceci représenterait seulement une « approximation phonétique naïve » marginale. Le modèle perceptuel, cependant, ne permet de comprendre que l'étape initiale. Le développement du bilinguisme semble avoir ultérieurement eu un effet contraire, de telle sorte que la prononciation adoptée dans la langue réceptrice s'est éloignée de celle de la langue source.

Références

- Malécot, André, 1960, « Vowel nasality as a distinctive feature in American English », *Language*, n° 36, 222-229.
Paradis, C. et LaCharité, D. 2008, « Apparent phonetic approximation: English loanwords in Old Quebec French », *Journal of Linguistics*, n° 44, 87-128.

PAPEN Robert
Université de Québec
papen.robert@uqam.ca

La phonologie du michif

Les études sur les langues mixtes bilingues (LMB) (Thomason 1997) ne sont pas nombreuses et ces langues sont encore assez mal connues. De plus, la plupart des études qui existent (Bakker et Mous 1994) passent sous silence la phonologie et se concentrent surtout sur la morpho-syntaxe.

Dans cet exposé, nous définirons premièrement ce qu'il faut entendre par « langues mixtes bilingues », en les distinguant des pidgins et des créoles, d'une part, et des codes mixtes, lectes fusionnés et autres résultats du contact des langues. Nous tenterons ensuite d'identifier les différents types de LMB connues dans le monde et nous passerons rapidement en revue les diverses théories qui tentent de les expliquer.

En seconde partie, nous discuterons spécifiquement du cas du michif, LMB d'origine franco-crie, parlée dans l'Ouest canadien et américain, en nous attardant sur les problèmes que pose sa phonologie.

Deux hypothèses se confrontent : d'une part on propose que la phonologie du michif est « stratifiée », dans ce sens qu'il existe deux inventaires phonologiques et deux ensembles de règles qui s'appliquent différemment selon l'origine française ou crie des items lexicaux ou grammaticaux (Bakker et Papen 1997 ; Papen 2003, 2005 ; Rhodes 1977, 1985, etc.). D'autre part, on propose que les arguments en faveur d'une phonologie stratifiée sont faibles et même erronés et qu'il est plus raisonnable de considérer la phonologie

du mitchif de manière synchronique en préconisant un inventaire phonologique unifié et des règles qui s'appliquent aux deux « composantes » historiques de la langue (Rosen 2007). Nous tenterons donc de voir jusqu'à quel point Rosen (2007) peut avoir raison de considérer la phonologie du mitchif comme étant non stratifiée et jusqu'à quel point certaines données de la langue justifient une position plus mitigée.

Références

- Bakker, P. et Mous, M. (Dir.), 1994, *Mixed languages : Fifteen case studies in language intertwining*, Amsterdam, Studies in Language and Language Use.
- Bakker, P. et Papien, R., 1997, « Michif : A mixed language based on Cree and French », in Thomason, S. (Dir.), *Contact languages: A wider perspective*, Amsterdam, John Benjamins, 295-363.
- Papien, R., 2003, « Michif: One phonology or two? », *Proceedings of WSCLA VII, University of British Columbia Working Papers in Linguistics*, vol. 12, 47-58.
- Papien, R., 2005, « Le mitchif : langue franco-crie des Plaines », in Valdman, A., et al. (Dir.) *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Saint-Nicolas (QC), Presses de l'Université Laval, 327-347.
- Rhodes, R., 1977, « French-Cree : A case of borrowing », *Actes du 8e Congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University Press, 6-25.
- Rhodes, R., 1985, « Métchif : A second look », *Actes du 16e Congrès des Algonquinistes*, Ottawa, Carleton University Press, 287-296.
- Rosen, N., 2007, *Domains in Michif phonology*, Thèse de doctorat, University of Toronto.
- Thomason, S., 1997, « A typology of contact languages », in Spears, A. et Winford, D. (Dir.), *The structure and status of pidgins and creoles*, Amsterdam, John Benjamins, 71-88.
-

PUSTKA Elissa
Université de Munich

Elissa.Pustka@romanistik.uni-muenchen.de

Représentations et perceptions de l'accent guadeloupéen

En Guadeloupe se développe actuellement, comme dans les autres départements français d'outre-mer (DOM), un nouveau français régional issu du contact entre le créole et le français. L'enquête PFC en Guadeloupe a relevé les principales caractéristiques de prononciation de cette variété : la réalisation du /r/ comme [w] ou son élision, l'affrication des plosives dentales, l'élision très fréquente liquides postconsonantiques finales, le maintien de l'opposition /ɛ̃/ vs /œ̃/, la tendance à la loi de position, l'accentuation par la montée de F0, etc. Une description des données de production s'avère cependant insuffisante quand on veut déterminer le statut des ces traits : sont-ils diatopiquement marqués ou passent-ils inaperçus ? Cette question de linguistique 'subjective' ou 'populaire' a été abordée dans une étude supplémentaire à l'aide d'un questionnaire sur les représentations conscientes et d'une expérience de perception basée sur des stimuli acoustiques tirés de l'enquête PFC.

RITTAUD-HUTINET Chantal
Université Paris 3 – EA 1483
chrit@wanadoo.fr

Accent d'insistance et champ de variation : deux parlers français face à face

Bien qu'ouvrages d'orthoépique et grammaires donnent une description unique de ce qu'ils qualifient de « variation expressive » sous la dénomination de : « l'accent d'insistance », mes recherches en français régionaux urbains (Besançon, Lyon) montrent que ce phénomène s'actualise de façons différentes selon le parler.

Comme cet objet a les caractéristiques définitoires du signe vocal – il « fait sens », relève du choix de l'énonciateur, est constitué de traits distinctifs spécifiques –, il fait partie des unités de la couche phonopragmatique de la langue.

En prenant comme hypothèse de recherche que les signes vocaux fonctionnent à la fois en opposition et en synergie avec le vernaculaire auquel ils appartiennent, je me demanderai si les contraintes, laxités et « zones interdites » du système n'offrent pas aux signifiants vocaux leurs possibilités de combinaisons acoustiques ainsi que leurs limites, et donc si certains d'entre eux sont pré-orientés par ses règles fonctionnelles.

Comme, en français de Besançon, nombre de ces dernières diffèrent, voire s'opposent à celles du français de référence, je comparerai les manifestations de ce signe vocal dans les 2 parlars, en prenant des exemples de corpus enregistrés et pris sur le vif.

Je développerai les points suivants : constitution phonique ; lieux d'apparition, notamment leur subordination aux prescriptions phonologiques, phonétiques, intonosyntaxiques ; relations avec d'autres règles ; incidences d'usages distincts sur des interlocuteurs de parlars maternels régionaux différents.

Références

- Cristo, A. et Hirst, D., 1996, « Vers une typologie des unités intonatives du français », *16^e journées d'études sur la parole*, Société française d'acoustique, 219-222.
- Kaminskaïa, S., 2008, *La variation intonative dialectale en français, une approche phonologique*, LINCOS Studies in French Linguistics 07.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L., 1998, *Grammaire de l'intonation*, Ophrys.
- Rittaud-Hutinet, C., 1995, *La phonopragmatique*, Peter Lang.
- Rittaud-Hutinet, C., 2001, « Les français de Besançon : systèmes phonologiques et énonciation », in Hintze M.-A., Judge A. & Pooley T. (Eds.), *French Accents : Phonological and Sociolinguistic Perspectives*, AFLS/CiLT Series, 96-127.
- Rittaud-Hutinet, C., à paraître 2009, « La variation, le flou et les erreurs dans trois états d'un français régional », *XXV Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, section 10, Linguistique variationnelle : sociolinguistique et dialectologie, Innsbruck 3-8 septembre.
- Walter, H., 1982, *Enquêtes phonologiques et variétés régionales du français*, P.U.F.
-

SMITH Jean-François

Université de Laval

Jean-Francois.Smith@ciral.ulaval.ca

Le traitement de la phonétique et de la phonologie dans la BDLP

La BDLP a pour but premier de faire l'inventaire des particularités lexicales du français à travers la francophonie selon une formule qui permet de dégager des synthèses et des comparaisons. Comme elle vise à donner de chaque variété de français une représentation caractéristique, les aspects phonétiques et phonologiques y sont inévitablement pris en compte. Bien que leur traitement dans la base de données n'a pas été systématique jusqu'ici, on peut tout de même dégager un ensemble de principes qui ont guidé la pratique effectuée dans le cadre de ce projet international et bénévole. Il y a d'abord les aspects théoriques et descriptifs, concernant la nature et le but des transcriptions phonétiques utilisées. Il faut aussi examiner les rapports qu'entretiennent celles-ci avec les fichiers sonores qui les accompagnent. Ensuite, il y a l'aspect technique, inévitable puisque le type de support visuel et les technologies utilisées conditionnent la réalisation concrète des objectifs linguistiques de la base. Voilà donc quelques pistes de réflexion qui permettront de situer la BDLP et d'évaluer l'avenir de ce projet en ce qui concerne la phonétique et la phonologie.

SOUM Christiane

Université Toulouse 2

christiane.soum@univ-tlse2.fr

DURAND Jacques

Université Toulouse 2

jacques.durand@univ-tlse2.fr

Le développement de la liaison à l'écrit

Les études développementales indiquent que le phénomène phonologique de la liaison obligatoire en français est acquis vers 6 ans (exemple : Chevrot & Fayol 2000, 2008 ; Wauquier-Gravelines & Braud, 2005).

Notre recherche consiste à prolonger ce champs d'études en abordant le développement de la liaison en production écrite. Nous comparons deux types de sujets : des enfants de langue maternelle française et des apprenants du français langue étrangère. Dans le premier cas, l'acquisition de l'oral précède celle de l'écrit ; dans le deuxième, les deux sont acquis en parallèle.

Cette présentation s'appuie sur l'étude de 86 enfants français de 7 à 10 ans et 28 étudiants suédophones apprenant le français (contrairement aux autres, ces derniers apprennent la liaison aussi bien à partir de sources orales qu'écrites).

Les trois consonnes de liaisons /n/, /t/, /z/ ne semblent pas être acquises au même moment, ni à partir des mêmes critères chez les sujets francophones et suédophones.

Références

- Chevrot, J-P., Chabanal, D., Dugua, C., 2007, « Pour un modèle de l'acquisition des liaisons basé sur l'usage : trois études de cas », *French Language Studies*, 1, 103-128.
- Chevrot, J-P, Dugua, C., Fayol, M., 2008, « Liaison acquisition, word segmentation and construction in French : a usage-based account », *Journal of Child Language*, 35, 1-40.
- Chevrot, J-P., Fayol, M. (2000). « L'acquisition de la liaison : Enjeux théoriques, premiers résultats, perspectives », *Lidil*, 22, 11-30.
- Wauquier-Gravelines, S., Braud, V. (2005) « Proto-déterminant et acquisition de la liaison obligatoire en français », *Langages*, 158, 53-65.
-

TENNANT Jeff
University of Western Ontario
jtennant@uwo.ca

Analyse du rythme dans le français acadien et ontarien

Dans les recherches sur le rythme menées pendant la dernière décennie, on a vu l'élaboration d'indices numériques permettant de représenter en termes d'un continuum mesurable la distinction entre langues et variétés à rythmicité syllabique et celles à rythmicité accentuelle. D'un côté, on trouve les mesures de la variabilité de la durée de paires de segments contigus, *Pairwise Variability Index* (rPVI-V, rPVI-C, nPVI-V, nPVI-C) (Low et al., 2000; Grabe et Low, 2002; Carter, 2005), et de l'autre, les mesures des intervalles : ΔV , ΔC , %V, %C, VarcoV, VarcoC (Ramus et al., 1999; Dellwo, 2006; White et Mattys, 2007). Dans cette communication, on présente les résultats d'applications de ces procédures de quantification à des corpus de français acadien (Abram-Village, Île-du-Prince-Édouard, et Péninsule du Port-au-Port, Terre-Neuve) et de français ontarien (Hawkesbury, North Bay) pour analyser les conséquences possibles du contact avec d'autres variétés de français et avec l'anglais pour les caractéristiques rythmiques.

Références

- Carter, P. M., 2005, « Quantifying rhythmic differences between Spanish, English, and Hispanic English », in Gess, R. S. & Rubin, E. J. (Dir.), *Theoretical and experimental approaches to romance linguistics: Selected papers from the 34th linguistic symposium on romance languages (Current issues in linguistic theory 272)*, Amsterdam, Philadelphia: John Benjamins, 63-75.
- Dellwo, V., 2006, « Rhythm and speech rate: A variation coefficient for deltaC », in Karnowski, P. & Szigeti, I. (Dir.), *Language and language processing: Proceedings of the 38th linguistic colloquium (Piliscsaba, 2003)*. Frankfurt, Peter Lang, 231-241.
- Grabe, E., & Low, E. L., 2002, « Durational variability in speech and the rhythm class hypothesis », in Warner, N. & Gussenhoven, C. (Dir.), *Papers in laboratory phonology*, 7, Berlin, Mouton de Gruyter, 515-546.
- Low, E.L., Grabe, E. & Nolan, F., 2000, « Quantitative characterizations of speech rhythm: Syllable-timing in Singapore English », *Language and Speech*, 43(4), 377-401.
- Ramus, F., Nespor, M., & Mehler, J., 1999, « Correlates of linguistic rhythm in the speech signal » *Cognition*, 73, 265-292.
- White, L. & Mattys, S., 2007, « Callibrating rhythm : First and second language studies », *Journal of Phonetics*, 35, 501-522.
-

THIBAUT André
Université de la Sorbonne
Andre.Thibault3@wanadoo.fr

Les transcriptions phonétiques/phonologiques dans la lexicographie différentielle francophone : bref aperçu historique

Parallèlement à l'apparition de transcriptions phonétiques dans la lexicographie générale, on a pu voir la lexicographie différentielle francophone se doter elle aussi, peu à peu, de systèmes de notation ayant pour but de représenter, tant bien que mal, la prononciation des mots-vedettes. Cette prise en charge micro-structurale – qui pose de nombreux problèmes méthodologiques et théoriques – s'est faite de façon plus ou moins intuitive, rarement explicitée dans les introductions, et le plus souvent sans esprit de système. Nous allons tenter dans cette communication de faire le portrait des différentes pratiques en analysant un certain nombre de facteurs déterminants: système de transcription choisi (type d'alphabet) ; transcription

phonétique étroite, large ou phonologique; caractère exhaustif ou sélectif de la nomenclature transcrite; explicitation des choix théoriques et méthodologiques dans le discours du lexicographe; traitement des emprunts à des langues en contact.

WALKER Douglas
Université de Calgary
dcwalker@ucalgary.ca

Le français en Alberta (Canada) en contact avec l'anglais

Le français parlé dans la région de Rivière-La-Paix, zone albertaine avec la concentration de francophones la plus élevée, manifeste tous les traits d'une variété en situation minoritaire. On y trouve, à des degrés divers, les emprunts assimilés et non assimilés, les calques, et l'alternance codique, en plus de modifications dues à la fragilité de la communauté, plus spécifiquement ce que l'on appelle l'acquisition imparfaite. Profitant des données PFC, je présenterai une analyse du système phonologique et de certains effets du contact avec l'anglais, ainsi qu'une esquisse de l'écologie d'une variété qui subit des pressions externes (démographiques et autres) qui la mettent en péril.

WATBLED Jean-Philippe
Université de la Réunion
jphwatbled@gmail.com

Liaison et schwa : dimension structurale et aspects cognitifs de la variation

La question de la liaison et celle du schwa figurent parmi les grands classiques de la phonologie du français. Le traitement de ces deux phénomènes est le passage obligé pour tout modèle théorique et peut d'autant mieux constituer une pierre d'achoppement qu'ils sont le lieu privilégié de la variation.

Dans cette communication, je ferai le point sur les différents types d'approche de la liaison et de cette mystérieuse voyelle. Il est impératif de disposer d'une théorie adéquate sur le plan descriptif, préalablement à toute étude de la variation. Mais l'adéquation descriptive ne suffit pas : le modèle doit être validé sur le plan cognitif, tout en permettant de rendre compte de la variation. Il doit aussi prédire quels types de liaison sont susceptibles de s'étendre ou de perdre du terrain.

La liaison est un phénomène extrêmement complexe, car elle implique divers paramètres : phonologiques segmentaux, prosodiques, mais aussi lexicaux, morphosyntaxiques, et même statistiques. Mon hypothèse est que les deux principaux problèmes posés aux locuteurs par la liaison sont : (i) le manque de congruence entre les frontières morphosyntaxiques et les frontières phonologiques, dans le cadre d'un modèle dynamique de la construction de l'énoncé ; (ii) du point de vue cognitif, le caractère « associé » des consonnes de liaison, par contraste avec les consonnes « fixes ».

Concernant le schwa, il sera montré qu'en français moderne, on a en réalité affaire dans les études sur ce segment non pas à une seule voyelle, mais à deux, que l'une des deux se confond, selon les variétés de français, avec /ø/ ou /œ/ (« caduc » ou non), qu'aucune des deux n'est véritablement un schwa et, enfin, qu'elles partagent des propriétés communes, mais présentent aussi des caractéristiques distinctes.

Une telle complexité ne peut que favoriser la variation et le changement.